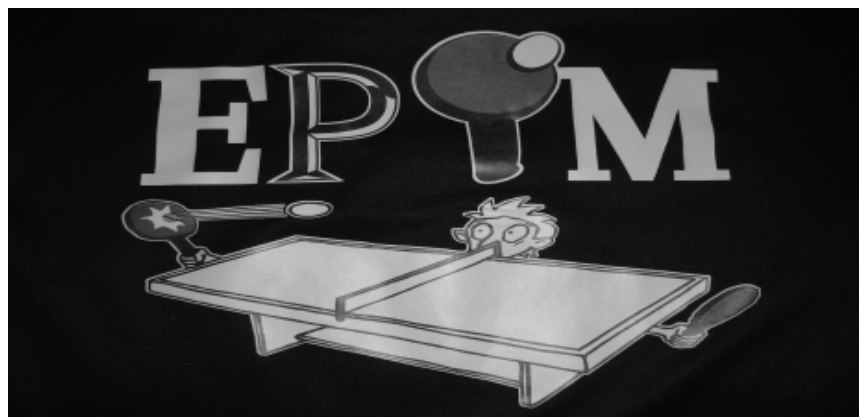


7è Tournoi National de L'ENTENTE PONGISTE ISIGNY - MONTIGNY Homologation Nationale de catégorie B



LUNDI 1er AVRIL 2024

Article 1 :

Le club de l' Entente Pongiste Isigny - Montigny organise le lundi 1er avril 2024 son 7ème tournoi national B de Tennis de Table. Il est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la FFTT.

Ce tournoi se déroulera sur 36 tables à la salle de Sport de Raquettes - 9 Rue du Printemps - Route d' Avranches - 50540 ISIGNY LE BUAT

Article 2 :

Les joueurs devront être munis de leur attestation de licence lors du pointage. Le classement pris en compte est celui en vigueur au 1er janvier 2024 (phase 2). Une tenue sportive et réglementaire est obligatoire. Les balles blanches de 40mm homologuées en plastique seront fournies par les joueurs.

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 3 :

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 4 :

Le tournoi comprendra les tableaux suivants

Tableau	Catégorie	Horaire	Nbre maxi	Engagt
A	De 500 à 799 pts	9h00	60	7,00 €
B	De 500 à 999 pts	11h00	72	7,00 €
C	De 800 à 1199 pts	9h00	48	7,00 €
D	De 1000 à 1399 pts	11h30	48	8,00 €
E	De 1200 à 1599 pts	10h00	48	8,00 €
F	De 1400 à 1799 pts	12h30	36	8,00 €
G	De 1600 à 2099 pts	10h00	36	9,00 €
H	Dames de 500 à 1399 pts	13h45	24	7,00 €
I	De 500 pts à N°400	13h45	48	9,00 €

Article 5 :

Le tableau A est limité à 60 joueurs(ses).

Le tableau B est limité à 72 joueurs(ses).

Les tableaux C, D et E sont limités à 48 joueurs(ses).

Les tableaux F et G sont limités à 36 joueurs(ses).

Le tableau H est limité à 24 joueuses.

Le tableau I est limité à 48 Joueurs(ses).

Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que :

- le nombre d'inscrits total pour les tableaux A+C+E+G soit au maximum de 180 inscrits

- le nombre d'inscrits total pour les tableaux B+D+F soit au maximum de 156 inscrits

Les organisateurs du tournoi se réservent la possibilité de supprimer un tableau qui n'aurait pas suffisamment d'inscrits (Moins de 8)

Article 6 :

Un joueur ou une joueuse ne pourra participer qu'à 2 tableaux ouverts à sa catégorie.

Une joueuse inscrite dans le tableau H ne pourra pas s'inscrire dans le tableau I mais aura la possibilité de s'inscrire dans un autre tableau correspondant à son classement.

Si le tableau I n'est pas complet le jour du tournoi, les joueurs(euses) pourront s'inscrire à condition d'être éliminer dans l'un des 2 tableaux auparavant.

Article 7 :

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les tableaux débiteront en poules de 3 joueurs(euses)

Les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Un joueur absent non déclaré pour son 1er tableau sera déclaré forfait pour son 2ème tableau.

Article 8 :

De nombreux prix en espèces récompenseront les 4 premiers de chaque tableau

Tableau	Catégorie	1er	2è	3è et 4è
A	De 500 à 799 pts	Coupe + 40 €	20 €	10 €
B	De 500 à 999 pts	Coupe + 50 €	25 €	15 €
C	De 800 à 1199 pts	Coupe + 60 €	30 €	15 €
D	De 1000 à 1399 pts	Coupe + 70 €	35 €	20 €
E	De 1200 à 1599 pts	Coupe + 80 €	40 €	20 €
F	De 1400 à 1799 pts	Coupe + 100 €	50 €	25 €
G	De 1600 à 2099 pts	Coupe + 120 €	60 €	30 €
H	Dames de 500 à 1399 pts	Coupe + 70 €	35 €	15 €
I	De 500 pts à N°400	Coupe + 250 €	125 €	50 €

Article 9 :

La mise en poules se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau

Le tirage au sort public de mise en tableau aura lieu à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau.

Article 10 :

Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre Mr Patrick ROYER (J.A.N.)

Article 11 :

Tout engagement vaut acceptation du présent règlement: L'Entente Pongiste Isigny-Montigny décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, de vol, de bris de matériels ou d'accident pouvant survenir lors du tournoi.

Article 12 :

La compétition se déroulera en journée continue. Une restauration sera mise en place avec boissons, sandwiches, etc...

Article 13 :

Les engagements seront clos le dimanche 31 mars 2024 à 17h00

Les inscriptions seront à transmettre à Joël DERENNE soit par mail: jderenne@wanadoo.fr ou par SMS au 06.73.57.48.65 ou à Emeric BEAUDRON par mail : emeric-b@orange.fr

Possibilité de s'inscrire sur le site du club <https://e-p-i-m.fr>